

Communiqué du 02/10/2014

La ministre répond à FO

De petit pas en petit pas, le ministère est bien obligé de reconnaître les arguments de FO Des premiers points d'appui obtenus

A l'initiative de la mobilisation des stagiaires dans les académies, FO a posé dans les IA, les rectorats, les ESPE toutes les demandes des stagiaires 2014 qui se retrouvaient en ce début d'année dans une situation difficile. La mobilisation à tous les niveaux paie. Le ministère doit donner raison à FO.

En effet, le cabinet de madame la Ministre saisi à plusieurs reprises par la FNEC FP-FO vient de reconnaître, ce 29 septembre, par courrier adressé à FO, que les détenteurs d'un master2 n'ont « pas besoin d'obtenir un autre master ».

Ceci répond à la revendication présentée par FO que ce soit à Lyon, Bordeaux, Créteil, Besançon, Montpellier, etc. de la non remise en cause des diplômes obtenus précédemment.

Cela valide que l'obtention du MEEF 2 ne peut être exigée pour les titulaires d'un master 2. Le ministère précise d'ailleurs que « ces stagiaires n'ont donc pas à accomplir toutes les formations du cursus de la formation du master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. »

La réponse du ministère valide ce que FO demande, en cohérence avec ce que souhaitent les stagiaires partout : pas de partiels imposés qui compteraient dans la titularisation, pas de mémoire réflexif qui remettrait en cause les travaux déjà effectués dans le cursus universitaire par les stagiaires, l'obtention du MEEF2 n'étant pas obligatoire pour les titulaires du master 2, les contraintes du MEEF 2 ne peuvent s'imposer. Un diplôme est un diplôme, sa valeur ne peut être remise en cause.

Seul reste pour le ministère « une obligation d'assiduité qui sera prise en compte lors du jury de qualification professionnelle » mais cette obligation découle de la construction d'un parcours adapté à la situation de chaque stagiaire.

FO se félicite de ces réponses obtenues qui découlent de la mobilisation des personnels pris au piège de la masterisation, de la mise en place des ESPE.

FO a toujours demandé l'abandon de la masterisation, le retour à un recrutement d'élèves stagiaires de la fonction publique à bac +3 rémunérés, sans face à face seul dans les classes pour combler le manque de personnels.

Les difficultés de recrutement dans l'éducation nationale renforcent la cohérence des demandes de FO : tout doit être mis en place pour une titularisation facilitée des stagiaires 2014.

Contactez FO !

Montreuil, le 1er octobre 2014

